Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 18 (1958)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

campagne d'affiches dans les magasins d'articles de sport de Vienne, Linz et Graz a récolté un grand succès; près de 200 vitrines ont pu, de la sorte, être décorées avec notre matériel. Les 8 magasins Bally, eux aussi, ont largement mis à contribution notre matériel publicitaire pour orner leurs vitrines et leurs locaux de vente. Nous avons nousmêmes renouvelé chaque mois nos 4 vitrines et décoré 24 vitrines mises à notre disposition par des agences de voyages. Les annonces que nous avons fait paraître dans 22 journaux et périodiques ont provoqué une augmentation sensible du nombre des demandes de renseignements verbales et écrites. Nous avons envoyé 3500 exemplaires de la revue « Suisse » à des adresses choisies. Grâce à des visites régulières, nous avons réussi à resserrer nos contacts avec les agences de voyages, tant à Vienne qu'en province.

VI. Administration

1. Organes

a) Membres

A la fin de l'année 1958, le total des membres s'élevait à 356 contre 339 à la fin de l'année précédente.

La dix-huitième assemblée générale annuelle s'est tenue à Fribourg le 22 mai sous la présidence de M. le Dr h.c. Armin Meili, président. Le rapport annuel et les comptes de 1957 ont été adoptés sans discussion et il en a été de même pour les directives de propagande énoncées par le directeur Bittel. Après une allocution de bienvenue présentée par le recteur magnifique de l'Université de Fribourg, le R. P. Luytens, l'assemblée suivit également avec un vif intérêt l'exposé de M. le Dr Giuseppe Lepori, conseiller fédéral, chef du Département des postes et chemins de fer. Puis un hommage vibrant fut rendu au directeur Bittel et au directeur-adjoint Niederer, qui comptent tous deux 25 ans d'activité vouée tout entière, et avec succès, à la cause du tourisme suisse.

b) Comité

Le comité a siégé deux fois. Le 27 mars, réuni à Bâle, il a adopté successivement un rapport présenté par M. le directeur Bittel, ainsi que le rapport annuel et les comptes pour 1957. Plusieurs membres sont intervenus au cours de la présentation du programme d'action Nº 34 pour le printemps, l'été et l'automne. Une longue discussion s'est produite au sujet de la modification des statuts concernant une augmentation de la cotisation des membres de l'Office. Le Bureau de l'ONST proposait de modifier l'article 7 en portant à un minimum de Fr. 400.— par an le montant de la cotisation annuelle des membres. A la date du 31 décembre 1957, l'ONST comptait 160 associations et entreprises versant le minimum de Fr. 250.— exigé par les statuts et 33 dont la cotisation s'élevait à Fr. 300.—. D'autre part, le comité devait se prononcer sur une modification de l'article 14 des statuts qui prévoit que les membres du comité versent Fr. 10 000.— et plus de cotisation annuelle, chaque part de Fr. 10 000.— donnant droit à un siège au comité. Le Bureau proposait que le montant de la cotisation annuelle soit porté de Fr. 10 000.— à Fr. 15 000.—. Il s'agissait de répondre aux vœux formellement exprimés par les Chambres fédérales et d'obtenir que l'économie privée fasse également un effort pour renforcer sa contribution en parallèle avec l'appui plus important qui était assuré par les CFF, par les PTT et par d'autres organes et associations. Finalement, le comité a chargé le Bureau de revoir cette question pour l'année 1959. La 44e séance s'est tenue à Berne le 16 octobre et le rapport de direction, ainsi que le programme d'action pour l'hiver et le printemps 1958/1959 ont été approuvés.

Au cours de l'année 1958, nous avons eu à déplorer le décès de personnalités dont l'appui a été précieux à la cause de la propagande touristique nationale. Citons MM. Max Gafner, conseiller d'Etat, président de la Fédération suisse du tourisme; Erhard Branger, ancien membre du Gouvernement du canton des Grisons et ancien directeur du Chemin de fer rhétique; Robert Grimm, conseiller national et ancien directeur du BLS et Hugo Meyer, ancien président de la ville d'Olten.

c) Bureau

Le Bureau s'est réuni le 28 février, le 27 mars, le 21 mai et le 17 septembre 1958. A part l'examen des rapports de la direction, des comptes et du budget, il a discuté les programmes d'action et a procédé à des échanges de vues au sujet du projet de l'augmentation de la cotisation annuelle des membres de l'ONST et du Comité. Le Bureau s'est penché sur le problème des traitements et des allocations de résidence à l'étranger pour certaines agences, a approuvé le choix des nouveaux locaux de l'agence de Nice, a donné son agrément à la signature d'un nouveau bail de l'agence de Paris; il s'est prononcé sur les candidatures de nouveaux membres et a donné son accord à l'admission des associations suivantes:

Verkehrsverein Flims, Société de développement de Champéry, Verkehrsverein Saas Fee, Gemeinde Interlaken, Gemeinde Arosa, Bureau officiel de renseignements de Bienne, Société de développement de Crans-s/Sierre, Office du tourisme de Verbier, Verkehrsverein Gstaad, Institut les Roches et Pensionnat Prés Fleuris, Bluches/Sierre, Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds, A. Welti-Furrer AG, Zürich, Garage Riesbach AG, Zürich, CIT Suisse S.A., Zürich, Institut de Beaulieu, La Tour-de-Peilz.

Relevons à cet égard l'effort accompli par divers syndicats d'initiative locaux qui n'étaient pas membres de notre office et dont l'admission est due en bonne partie à l'intervention du président de l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, M. Marcel Nicole, que nous tenons à remercier ici.

Dans notre rapport de l'an dernier, nous relevions avec satisfaction la bonne volonté de quelques membres qui avaient renforcé leur contribution. Cet exemple a été suivi en 1958 par les organismes et entreprises suivants:

Office du tourisme de Saint-Moritz; Ville de Lucerne; Ville de Zurich; Ville et Office de tourisme de Saint-Gall; Office neuchâtelois du tourisme; Municipalità di Lugano; Associazione Pro Lugano e Dintorni; Associazione Pro Locarno e Dintorni; Nordostschweize-

rische Verkehrsvereinigung, Saint-Gall; Télésiège Grindelwald-First, Berne.

Dans sa séance du 19 septembre, le Bureau a nommé les successeurs d'Henry Pillichody, directeur de l'agence de New York, et du D^r Samuel Blaser, directeur de celle de Paris, qui sont touchés par la limite d'âge; Hans Bärtschi, chef du service de propagande de l'agence de New York, a été désigné pour prendre la succession d'Henry Pillichody et Armand Bourgnon, directeur des agences de Lisbonne et de Madrid, succédera à S. Blaser dans le courant de l'année 1959. Nous aurons l'occasion de dire les mérites que se sont acquis les deux chefs d'agence qui s'en vont.

2. Personnel

L'effectif du personnel de l'ONST au 31 décembre 1958 s'établit comme il suit:

Zurich	38 (39)	
Agences	204 (199)	dont 6 (8) volontaires
Total	242 (238)	y compris les volontaires
ou	236 (230)	employés à postes fixes

Effectif des agences au 31 décembre 1958:

Amsterdam	16	(16)		*Madrid	4	(4)	
Bruxelles	19	(19)	*	Milan	9	(9)	
*Buenos Aires	4	(4)		New York	23	(21)	
*Le Caire	4	(4)		Nice	3	(3)	
Francfort	20	(19)		Paris	30	(30)	(2 volontaires)
Arosa Line	_	(1)		Rome	7	(7)	
*Copenhague	1	(1)		*San Francisco	5	(5)	
*Lisbonne	4	(4)		Stockholm	7	(7)	(1 volontaire)
Londres	40	(37)	(3 volontaires)	Vienne	8	(8)	

^{*} Sans vente de billets.

⁽Les chiffres entre parenthèses donnent l'effectif de l'année précédente.)

L'effectif du personnel a augmenté de 4 unités par rapport à l'an dernier. Nous avons dû notamment engager de nouveaux employés pour nos agences de Londres et de New York, car, dans ces deux représentations, le service de prospection doit être développé. Nous avons également accordé une grande attention à ce secteur d'activité en Allemagne et, dans ce but, un employé CFF supplémentaire a été attribué à notre agence de Francfort.

Au cours de la dernière saison d'été, nous avons dû mettre à disposition de nos agences 29 aides temporaires, dont 18 employés CFF et 11 employés venant de l'économie privée. Ce personnel temporaire était réparti comme il suit entre les diverses agences:

Amsterdam	2	Milan	1
Bruxelles	9	Paris	8
Francfort	2	Rome	2
Londres	5		

Notre agence de Bruxelles a assuré le service de renseignements du pavillon touristique suisse à l'Exposition universelle, de telle sorte que 9 employés temporaires ont dû être engagés, contre 7 l'an dernier. En 1958, nous avons occupé 6 volontaires dans diverses agences; après un stage d'un an, ils sont transférés dans une autre de nos représentations et acquièrent ainsi une formation complète.

Comme chaque année, nous avons organisé en 1958 des voyages d'étude en groupe pour le personnel de nos agences. Les participants venaient de nos représentations au Caire, à Francfort, à Londres, à Paris et à Vienne. Grâce à l'obligeante collaboration des entreprises suisses de transport et des offices de tourisme régionaux et locaux, nous avons pu organiser ces voyages d'information qui permettent à nos employés d'approfondir et compléter leur bagage technique. Nous ne manquerons pas, au cours de l'année qui vient, de veiller à ce que les membres du personnel de nos agences puissent développer encore leurs connaissances théoriques et pratiques de l'équipement touristique de la Suisse.